

## Compte rendu du conseil municipal du 26 novembre 2020

Présents : Mmes et MM. Pierre GROSJEAN, Céline LACROIX, Isabelle DESIAUME, Catherine de CHALENDAR, Christian DUBOURG, Béatrice de KERPOISSON, Christophe FRERARD, Muriel SABATÉ, Sylviane PASDELOUP, Florence LAVOT-PETIT, Jean-Pierre VERTALIER, Claude GRIMOIN, Catherine SAULET, Frédéric ESBERT, Aurore BONTEMPS, Yvonne DUBOURG, Alain BAUDON

Etaient absents excusés : Mme Christine DRICI, et M Marcel LAGRANGE

Pouvoirs : (3)

M. Christophe ANDRAULT à Mme Isabelle DESIAUME

M. Mathieu MORISSE à M. Jean-Pierre VERTALIER

M. William FOUCHER à M. Claude GRIMOIN

### **Uniformisation de la Taxe d'Aménagement**

Suite à la création de la commune nouvelle et considérant que les communes de Baugy, Saligny le Vif et Laverdines avaient 3 taux de taxe d'aménagement différents, le conseil municipal décide d'uniformiser le taux sur le territoire communal en le fixant à 2,5 %.

D'exonérer pour la part communale les constructions de moins de 20 m<sup>2</sup>, les bâtiments industriels et artisanaux ainsi que les commerces de détail de vente de moins de 400 m<sup>2</sup>,

Cette délibération est valable 3 ans, reconductible d'année en année, les taux et exonérations ci-dessus pourront être modifiés tous les ans.

### **RPQS du syndicat d'eau potable de Nérondes**

M. le maire donne lecture du rapport du SMAEP. Le prix de l'eau pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> est de 2,63 €/m<sup>2</sup>, le taux de rendement est de 64,7% et en baisse par rapport à 2018.

Le conseil municipal adopte ce rapport

### **Proposition de coupes de bois parcelle 13**

M. le Maire donne lecture de la lettre de M. ROGER de l'O.N.F. concernant les coupes de bois à assoir en 2021 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Il sera délivré des bois pour l'affouage sur la parcelle n° 13 d'une surface de 4,85 ha

Le conseil municipal désigne comme garants de bonne exploitation des bois MM. Jean-Pierre VERTALIER, Christian DUBOURG et Alain BAUDON.

Par ailleurs, le prix du stère de bois est fixé à 7.00 €.

Approuvé à l'unanimité.

### **Validation des plans de financements du SDE 18**

#### Rénovation de l'éclairage public rue du Gué Joye

Des travaux de rénovation de l'éclairage public rue du Gué Joye étant nécessaires, un devis du SDE 18 d'un montant de 1 256,86 € HT est présenté.

Le conseil municipal accepte le plan de financement précisant que le SDE 18 en prendra 50 % à sa charge et la commune financera le solde

#### Réseaux électriques en centre bourg

Dans le cadre de la dissimulation des réseaux électriques en centre bourg, un devis du SDE18 d'un montant de 2 818,53 € HT est proposé

50 % sera pris en charge par le SDE18 et le solde sera financé par la commune

Adopté à l'unanimité

### **Enfouissement des réseaux rue des Ormes**

La CDC La Septaine envisage de réaliser des travaux d'aménagement rue des Ormes consistant en l'enfouissement des réseaux secs, à savoir : l'électricité, l'éclairage public et les télécommunications.

A cette occasion la commune va effectuer l'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public et télécom) et décide de confier au SDE 18 la réalisation des travaux de génie civil relatifs aux réseaux de télécommunications et de conclure entre la Commune et le Syndicat une convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage. Une convention tripartite est également mise en place entre la Commune, le SDE 18 et la société ORANGE.

Le montage financier des travaux est estimé de la façon suivante :

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Plan financier prévisionnel	Montant HT	Participation communale	Participation SDE18
Electricité	97 943,34 €	39 177,56 € HT	58 766,34 € HT
Eclairage public	7 878,72 €	3 939,36 € HT	3 939,36 € HT
Télécommunication	21 493,17 €	25 791,80 € TTC	0

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le montage financier tel que défini ci-dessus, autorise le Maire à signer les plans de financement prévisionnels proposés par le SDE 18, ainsi que les conventions de délégation et de maîtrise d'ouvrage avec le SDE18 et ORANGE  
Les crédits correspondants seront prévus au budget 2021.

#### **Création d'un emploi permanent :**

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (10/35<sup>ème</sup> . annualisé) à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2020 rémunéré à l'indice brut 353.  
La personne sera chargée du transport scolaire.  
Adopté à l'unanimité.

#### **Subvention du budget principal au budget Local commercial**

Suite à l'exonération partielle des loyers des locaux commerciaux de la commune, afin de compenser le montant des aides sur le budget annexe,  
Une subvention de 2 341 € du budget principal au budget local commercial est adoptée.  
Les décisions modificatives relatives à ces écritures sont acceptées.

#### **Décisions modificatives budget principal :**

Considérant que les chapitres 16 et 012 n'ont pas été suffisamment budgétisés, afin de pouvoir régulariser les échéances d'emprunt et mandater les salaires et charges salariales et patronales de décembre 2020,

Il convient de procéder aux virements :

c/ 1641 : + 1436 €

c/ 2138 : - 1436 €

c/ 6411 : + 4400 €

c/ 643 : + 8900 €

c/ 6338 : + 15 €

c/ 6451 : + 1400 €

c/ 628 : + 4573 €

c/ 615221 : + 19 288 €

#### **Assistance technique départementale pour la gestion patrimoniale des réseaux d'adduction d'eau potable**

M. le maire donne lecture de la convention d'assistance technique proposée par le Département.  
Le coût de la prestation est de 0,20 € par habitant.  
Le conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention.

#### **Choix du bureau d'études de l'aménagement du centre bourg**

Dans le cadre de l'aménagement du centre bourg, un appel d'offres avait été lancé le 1<sup>er</sup> septembre 2020 pour une mission de maîtrise d'œuvre

8 offres ont été reçues et analysées par la DDT, le PETR et la Région Centre

La commission d'appel d'offres s'est réunie et propose de retenir le cabinet MG URBA domicilié à PARIS pour la somme de 40 500 € HT.

Le conseil municipal accepte de retenir ce cabinet et autorise le maire à signer le marché correspondant

**Commission « Centre Bourg »** : M Mmes Florence LAVOT-PETIT, Béatrice de KERPOISSON, Frédéric ESBERT, Catherine SAULET, Aurore BOMTEMPS intègrent la commission « centre bourg »

### **Vente de la mairie de Laverdines**

M. le maire annonce qu'une personne s'est portée acquéreur pour acheter la mairie de Laverdines au prix de 2000 €. Les membres autorisent le maire à signer l'acte notarié. Les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

### **Divers**

\* M. le maire accompagné de M. DUBOURG et Mmes LACROIX et DESIAUME iront visiter un logement de la caserne de gendarmerie de St Martin d'Auxigny.

\* Une réunion est prévue le 14 décembre avec le Service des Routes pour évoquer les corrections entre la Rue des Ormes, la RD12 et le Chemin des Merisiers.

\* Le Tour de France passera à Baugy le 2 juillet 2021

\* la commune de BAUGY, grâce à la reconnaissance de Saligny le Vif classé Village Fleuri au niveau régional a été récompensée d'une fleur dans la catégorie « Commune Nouvelle ». C'est un joli coup de projecteur sur Baugy grâce à Saligny le Vif.

Le futur aménagement du centre bourg devra tenir compte de cette reconnaissance

\* Chalets : 8 chalets seront installés sur le parking de la chocolaterie Mercier. Les exposants seront des partenaires de la chocolaterie. Ils seront ouverts au public tous les week end de décembre.

\*Céline Lacroix :

- les décorations de Noël seront installées en centre bourg

- une lettre sera distribuée aux Balgyciens : au recto il y aura le mot du maire et au verso la liste des commerçants avec leurs horaires d'ouverture

- Baugy.com (4 pages) fera le bilan de 2020 et exposera les projets.

\* Christian Dubourg : le ralentisseur à Saligny a été réalisé et on note une circulation moins rapide.

\* Florence Lavot-Petit : Le salon de coiffure Capil Hair a refait sa devanture, c'est une belle harmonie avec les commerces voisins.

\* Frédéric Esbert : Le concours Halloween des maisons décorées a récompensé 3 maisons, des chocolats ont été offerts.

\* Sylviane Padeloup : Les cérémonies du 11 novembre sur les 3 sites ont eu lieu en comité restreint et respectant les gestes barrières et très apprécié par les personnes présentes

Un compte-rendu de la commission « intergénération » est remis à la mairie

La réunion des séniors aura lieu en février

\* Cathy de Chalendar et C Frérard demandent si les activités de gym et tennis de table pourront reprendre au 15 décembre

\* Isabelle Desiaume remercie les personnes présentes pour la collecte des 27 et 28 novembre et déplore l'absence des communes voisines

\* JP Vertalier informe que la réfection du chemin de Bellevue a eu lieu fin novembre, que l'élagage des arbres rue des ormes est imminent et que la livraison de la balayeuse aura lieu début décembre

Réouverture des bibliothèques le 7 décembre et le maintien du concours des maisons décorées pour Noël

Prochain conseil municipal : le 17 décembre 2020